

Le Belsimilien

Août 2023



Village natal de
Barthélémy de Laffemas

Les Cottages de Beausemblant

Le projet d'aménagement de la Sizeranne en cottages touristiques suit son cours. Pour rappel, il s'agit de la création d'un site touristique de 75 cottages avec ses espaces communs au sein du domaine du château de la Sizeranne. D'une surface de 25 ou 35m², les cottages visent à s'intégrer pleinement dans le paysage avec l'usage de matériaux naturels. L'architecture se veut écoresponsable. Ce projet viendrait compléter l'offre du château en permettant des hébergements supplémentaires à l'occasion des événements organisés au sein de celui-ci.

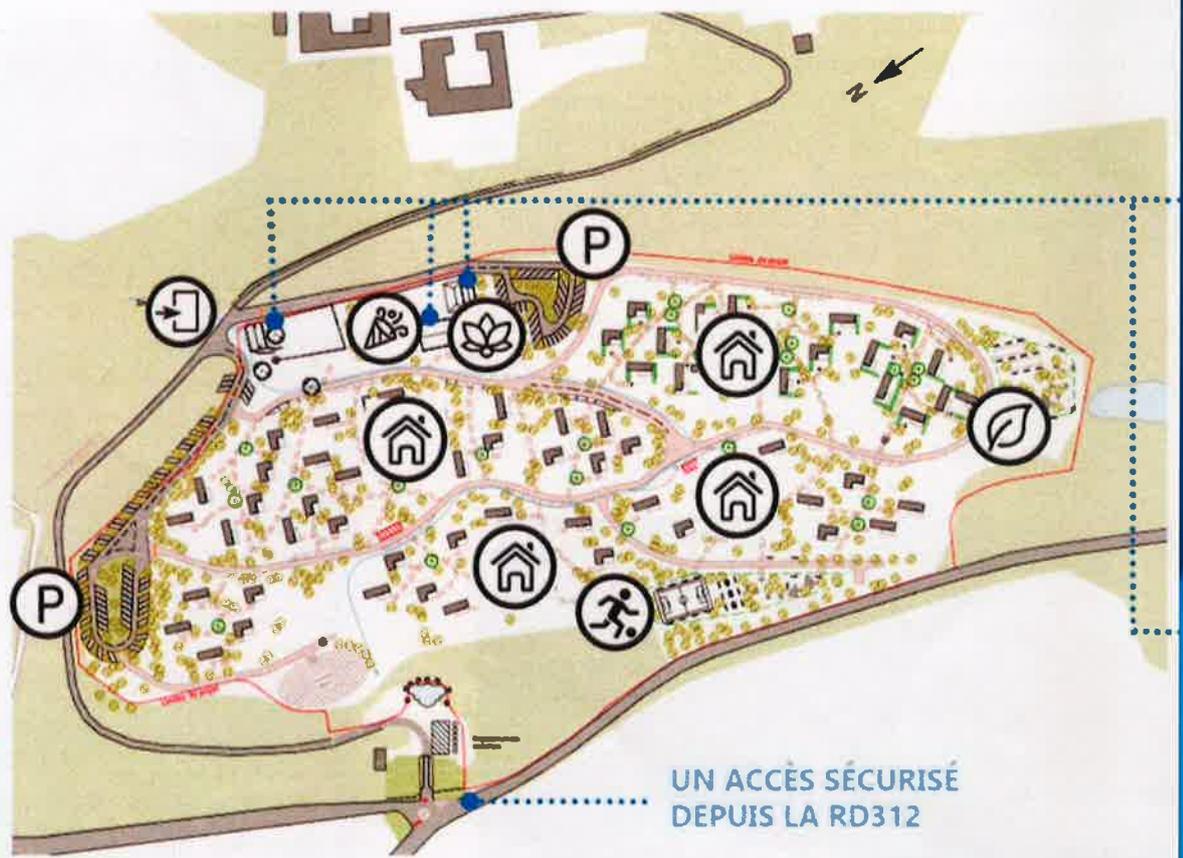
Par délibération en date du 25 novembre 2019, le conseil municipal de la commune de Beausemblant a prescrit la révision allégée du plan local

d'urbanisme (PLU). En effet, il s'avère nécessaire d'adapter le PLU en vigueur afin de permettre la réalisation du projet de parc résidentiel de loisirs « les Cottages de Beausemblant » sur le domaine du château de la Sizeranne.

Afin de garantir les meilleures garanties de transparence, une réunion publique est organisée le mardi 5 septembre 2023 à 18h à la salle des fêtes de Beausemblant. Le projet sera présenté à cette occasion.

Le conseil municipal a émis un avis favorable à la poursuite de la révision du PLU pour le projet des cottages.

-  ZONES D'HÉBERGEMENTS TOURISTIQUES
-  ZONE DE CONVIVIALITÉ
-  BÂTIMENTS COMMUNS, ESPACES DE JEUX...
-  ACTIVITÉS SPORTIVES
-  POCHES DE PARKING
-  BÂTIMENT D'ACCUEIL



A découvrir

- Les Cottages de Beausemblant
- Vie municipale
- Ça s'est passé à Beausemblant

UN ACCÈS SÉCURISÉ
DEPUIS LA RD312

Vie Municipale

Conseil municipal et délibérations du 3 juillet 2023

- 200€ ont été attribués à l'ADMR pour la participation au financement d'un séjour de 5 jours en bordure de mer au profit de personnes âgées isolées
- 200€ ont été attribués au Tennis Club Beausemblant pour la participation à l'Ultra Run Tour afin de sensibiliser le public à la lutte contre le cancer
- 200€ ont été attribués au club « Les Amis du Rayon d'Or » pour la participation au projet de la journée bien-être et santé du mardi 19 septembre avec SOLIHA
- Autorisation d'acquérir à l'euro symbolique les voiries des lotissements de la Cerisaie, du Plein Azur, de la Prairie et d'une parcelle en bordure de la route des Carrières
- Nomination de Mme Agnès Margirier en tant que membre de la commission de contrôle des listes électorales. Cette commission a pour objet :
 - › de s'assurer de la régularité de la liste électorale
 - › de statuer sur les recours formés par les électeurs contre les décisions de refus d'inscription ou de radiation prises à leur égard
- Adhésion à la compétence Efficacité Énergétique du Territoire d'Énergie Drôme - SDED. Cette adhésion permet de bénéficier de plusieurs interventions liées au patrimoine dont la collectivité est propriétaire. Le SDED (Syndicat départemental d'Électricité de la Drôme) sera sollicité pour la rénovation de la maison des associations (ancienne école). Par ailleurs, les premières études pour cette réhabilitation ont été demandées auprès du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) dont le coût est en partie pris en charge par la communauté de communes PorteDrômArdèche.
- Signature d'une convention entre « Les jardins de Cocagne » et la commune pour la mise à disposition d'un agent technique polyvalent. Depuis le 10 juillet, et pour une durée de 3 mois, M. Dodet intervient sur la commune.



Travaux

Climatisation de la salle Blache Belle

Depuis le 25 juillet, la climatisation est opérationnelle dans cette salle. Les adhérents du club « Les Amis du Rayon d'Or » peuvent se retrouver pour leurs activités du mardi dans une ambiance rafraîchie.

Travaux d'enfouissement des réseaux à Bourses

La phase 1 est sur le point de se terminer. Elle consistait à enfouir tous les réseaux secs. Début Septembre, l'entreprise doit enlever les poteaux bois et béton et goudronner en bordure de chaussée. La phase 2 qui concerne l'aménagement de toute la traversée de Bourses devrait débuter à la fin de l'automne.



Ecole

Nous avons profité de la période estivale pour donner un coup de jeune à notre école.

En effet, ponçage, lessivage et mise en peintures des menuiseries extérieures ont été réalisés par une équipe Archer. Différents jeux ont également été retracés dans la cour.



Informations

Les horaires des travaux des particuliers - ERRATUM

Par arrêté préfectoral du 11 juillet 2023, les horaires des travaux de bricolage et/ou de jardinage susceptibles de causer une gêne pour le voisinage sont:

- Du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- Ces travaux sont interdits les dimanches et les jours fériés

SIRCTOM

Suite aux dégradations que nos ilots de propreté ont connu le mois dernier, le SIRCTOM a procédé au remplacement des conteneurs brûlés.

A noter: la journée Portes Ouvertes du SIRCTOM aura lieu le 30 septembre de 9h à 14h.

Vie municipale (suite)

Truck SOLIHA

Visitez le truck SOLIHA pour repenser votre logement: autonomie, confort, économie d'énergie) le mardi 19 septembre de 9h30 à 16h30 au Parc Polycard.

Toute la journée, l'équipe SOLIHA vous reçoit et vous guide dans l'amélioration de votre habitat et les dispositifs d'aides aux travaux. Rencontrez également des professionnels de la santé et du bien-être:

- A partir de 9H30, accueil café offert par la commission sociale de la mairie
- 10h-12h: une ergothérapeute pour découvrir les bons gestes
- 10h: découverte de la marche thérapeutique Qi Gong Xi Xi Hu
- 10-17h: Une conseillère en nutrition et une thérapeute en gestion de stress et des émotions
- À 14, 15 et 16h: un atelier sur la libération émotionnelle par un naturopathe
- 15h: moment de convivialité offert par « Les Amis du Rayon d'Or »

Restrictions sécheresse

Un nouvel outil permet aux particuliers, entreprises et agriculteurs d'accéder aux mesures de restriction et de savoir ce qu'ils ont le droit de faire et pas faire. Vous pouvez y accéder via le site de la Préfecture de la Drôme, rubrique sécheresse, outils de gestion ou directement par le lien suivant : <https://ssm-ecologie.shinyapps.io/restreau26>

Il existe également un site national à destination des seuls particuliers : <https://vigieau.gouv.fr>

Restrictions sécheresse (suite)

A noter: l'origine de l'eau n'entre pas en considération pour les particuliers, communes, etc. Par contre, elle est prise en compte pour les agriculteurs.

Au 7 août, nous sommes passés en niveau 3/4 sécheresse. Les mesures de restriction à respecter en période de sécheresse sont disponibles sur le site de la préfecture: <https://www.drome.gouv.fr>

Actions de l'État > Environnement, risques naturels et technologiques > Environnement > Eau et milieux aquatiques > Gestion de la Sécheresse

Emploi

- La société intérim Adecco organise une réunion pour faire connaître ses actions en faveur de l'emploi auprès des personnes en recherche d'emploi. RDV en mairie le 18 septembre, de 14h à 16h.
- Sur la période de septembre à décembre 2023, Archer Valloire Galaure redémarre les Ateliers Pôle Sud, ateliers d'informations/conseils, et propose une nouvelle programmation très diversifiée. Ces ateliers, entièrement gratuits et ouverts à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, etc.), sont une vraie pépinière de renseignements ! Tout le programme sur www.archer.fr/Agenda

Repas des Aînés

Le traditionnel repas des aînés se tiendra le samedi 18 novembre à Laveyron. Les inscriptions ouvriront courant Octobre en mairie.

Enquête publique digue du Bancel

L'enquête publique sur le projet de protection du lotissement des Mirabelles contre les crues du Bancel s'est déroulée du 26 juin au 12 juillet 2023.

Ces aménagements prévus sur le Bancel permettront de réduire le risque inondation et d'optimiser les écoulements en cas de crue centennale. Cette mission est conduite par la communauté de communes Porte DrômArdèche.

La commune a été sollicitée pour émettre un avis favorable au motif que les aménagements prévus contribueront à protéger la population et les équipements.

Frelons

La saison 2022 a été une année très tendue en termes de présence du frelon asiatique sur l'ensemble de la région Auvergne Rhône-Alpes, où le nombre de nids découverts a explosé (augmentation de +93% par rapport à 2021).

Sans préjuger de l'évolution attendue cette année, la campagne 2022 nous incite à la plus grande vigilance pour 2023.

Mesures de restriction à respecter en période de sécheresse
Usages d'agrément quelle que soit la ressource :
Eau potable, puits ou forage, source privée (hors récupération d'eaux pluviales)

ALERTE RENFORCÉE niveau 3/4

INTERDICTION ENTRE 9h et 20h des prélèvements domestiques (craquelage, nettoyage et tout autre dispositif de pompage ou de puisage) et **INTERDICTION** des rejets directs dans les cours d'eau.

INTERDICTION de laver les véhicules (hors stations professionnelles équipées de bacs à eau pression ou de recyclage de l'eau)

INTERDICTION de fonctionnement des fontaines publiques à circuit ouvert

INTERDICTION de prélever dans ces fontaines si l'accès est techniquement impossible

INTERDICTION ENTRE 7h et 22h d'arroser les espaces verts publics.

INTERDICTION ENTRE 12h et 18h d'arroser stades et autres espaces sportifs les pelouses.

INTERDICTION totale d'arroser les pelouses et massifs fleuris

INTERDICTION de remplir et vidanger les piscines privées (hors première mise en eau après construction)

INTERDICTION de ramener à niveau les piscines entre 18h et 9h

INTERDICTION de laver les voiles (hors locaux sanitaires ou domestiques) et de lever les toitures, terrasses, façades et autres surfaces imperméabilisées (hors matériel sanitaire ou domestique et celui par les professionnels)

INTERDICTION de remplissage ou rinçage du réservoir du niveau d'eau à usage personnel

Frelons (suite)

Il est donc essentiel de déclarer les nids : toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique est invitée à en faire le signalement sur la plateforme de signalement en ligne www.frelonsasiatiques.fr.

Morsures de tique

De nombreux cas d'encéphalites à tique ont été recensés en France entre mai 2021 et mai 2023. L'encéphalite à tique peut atteindre le système nerveux et entraîner des complications graves. Elle se transmet principalement à l'homme par morsure de tique, tout comme la maladie de Lyme.

L'ARS Auvergne-Rhône-Alpes souhaite rappeler aux usagers les gestes à adopter en prévention et les démarches à suivre en cas de morsure et d'apparition de symptômes.

Les baladins des Eoliennes

Le groupe théâtral "Les baladins des Eoliennes" va redémarrer sa saison 2023/2024. Une 1ère réunion se déroulera le mercredi 13 septembre à 18h au local dans la maison des associations. N'hésitez pas à les rejoindre.

Ici, la tique attaque...

Ce parasite peut transmettre

la maladie de Lyme ou l'encéphalite à tique.

COMMENT ÉVITER LES MORSURES DE TIQUE ?

Lors d'une activité en plein air

• Portez des vêtements et chaussures couvrants

• Mettez un chapeau ou une casquette

• Restez sur les sentiers et évitez les hautes herbes

• Ne vous asseyez pas à même le sol

Après l'activité

• Inspectez attentivement tout votre corps, particulièrement les genoux, coudes, aine.

• Vérifiez le pelage de vos animaux de compagnie.



QUE FAIRE EN CAS DE MORSURE ?

Retirez la tique rapidement à l'aide d'un tire-tique !



www.auvergne-rhone-alpes.ars.sante.fr

En cas d'apparition d'une plaque rouge ou de symptômes (fatigue, fièvre, douleurs articulaires, etc.) **consultez un médecin**

LA COMMUNE ET LES ASSOCIATIONS VOUS INVITENT À LA

VOGUE

Samedi 9 Septembre
sur la Place des Lauriers

PROGRAMME

- > 14h - Concours de pétanque par l'ESNO (sur la plateforme des Bruyères)
- > 18h30 - Initiation aux arts du cirque avec Dauphi'Cirque
- > 19h - Animations Dauphi'Cirque, Rock N'Dance et Boressoise
- > 20h - Repas sur réservation (paëlla par Rallye Passion)
- > 21h30 - Retraite aux flambeaux menée par la municipalité
- > Vers 22h/22h30 - Feu d'artifice financé par le Comité des Fêtes
- > A partir de 22h45/23h - Animation musicale

Ça s'est passé à Beausemblant



Le pique-nique
du club "Les
Amis du Rayon
d'Or"

LA COMMISSION FÊTES,
SPORTS ET CULTURE DE LA
MAIRIE DE BEAUSEMBLANT
VOUS PROPOSE UN

Forum des Associations

Sport - Culture - Loisir - Solidarité

VENREDI 8 SEPTEMBRE
SALLE DES FÊTES
DE 16H À 19H

Inscriptions & démonstrations

Horaires du secrétariat de la mairie : Le mercredi de 8h 30 à 13h et les lundis et vendredis de 14h à 18h

Rencontre avec M. le Maire et les Adjointes: merci de prendre rendez-vous auprès de la mairie

Carnet

Nos félicitations à: Coralie JAMMES & Matthias BELLISENS

Nos condoléances à la famille de: Jeannine DESTAILLEURS née THOMAS - Michel GAUTHIER - Chantal VERT née PEYRARD

Suivez l'actualité de Beausemblant sur www.beausemblant.fr ou la page Facebook

Idées Sorties

- Vendredi 8 septembre
Forum des Associations
- Samedi 9 septembre
Vogue
- Mardi 19 septembre
Truck SOLIHA
- Vendredi 22 septembre
AG Sou des Ecoles
- Du 9 au 15 octobre
Opération Brioches de l'ADAPEI
- Jeudi 19 octobre
Repas d'automne des « Amis du Rayon d'Or »